

PROTECTION DE L'ENFANCE : IL EST URGENT D'AGIR

26 novembre 2024

L'ensemble des agent·e·s concourant à la mission de Protection de l'Enfance attend des réponses suite aux alertes, mouvements de grèves et interpellations des syndicats CGT (RÉALISE, REMM, CD54) et SUD (Santé-Sociaux, CT54).

Nos revendications étaient claires :

- des moyens pour une prise en charge adaptée des enfants relevant de la protection de l'enfance ;
- la prise en compte des réalités de terrain ;
- des moyens humains à la hauteur de la mission ;

Elles ont été détaillées dans un **cahier de revendications de 15 pages, qui a été remis à la Présidente** du CD54, absente des négociations.

Depuis nos mouvements, une délégation a été rencontrée le 7 octobre 2024 par la Vice-présidente Mme AMAH, pour faire un point d'étape.

Demander aux agents de faire preuve de créativité (c'est-à-dire faire toujours plus avec encore moins) est loin d'être une proposition :

MAINTENANT ON ATTEND DES RÉPONSES !

Qu'en est-il des 204 places budgétisées en 2024 soient 90 places pour les MNA et 114 places pour l'offre d'accueil des mineur·e·s à protéger ?

Quelles solutions apportées à nos revendications (augmentation des moyens humains, prise en compte de l'expertise des professionnel·le·s....) ?

Quelles solutions pour sécuriser l'accueil de chaque enfant confié et garantir des conditions de travail sûres et satisfaisantes pour les équipes ?

Quelles perspectives pour assurer les missions de préventions primaires et secondaires (PMI, préventions spécialisée, SSD, protection administrative) ?

**Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle veut de la créativité ?!
NOUS VOULONS DE L'AUDACE POLITIQUE !**

**NOUS NE POUVONS PROTÉGER LES ENFANTS
SANS UN ENGAGEMENT FORT DE LA COLLECTIVITÉ.**

